

## Année de la Foi : la « liste des choses à faire » pour le diocèse de Tulsa

Author : Rédaction RC

Categories : [Americatho](#), [Application de Summorum Pontificum](#), [Episcopat](#)

Date : 27 novembre 2012



Mgr **Edward J. Slattery**, évêque du diocèse de Tulsa (Oklahoma) prend très au sérieux l'Année de la Foi et appelle, dans une [lettre](#) aux fidèles de cette partie orientale de l'État d'Oklahoma, rendue publique le 3 octobre, « à réfléchir sérieusement à l'appel du Souverain Pontife au renouvellement de notre conversion au Christ. Ensemble, faisons ce que nous avons à faire pour approfondir notre foi et manifester un plus grand espoir dans le message de salut de l'Évangile ». Le diocèse propose à chaque catholique une « liste des choses à faire ». C'est une « liste d'activités spirituelles à réaliser avant la fin de l'Année [de la Foi] », précise **Erik Grayless**, un laïc président du comité diocésain pour l'Année de la Foi, certaines sont simples, d'autres plus difficiles, mais elles ont toutes un double but : « la réaffirmation et la redécouverte de la foi pour ceux qui sont catholiques et [qu'une telle démarche spirituelle] est intimement liée à la Nouvelle évangélisation ». Ces « choses à faire » sont au nombre de 22. En voici quelques-unes.

Aller se confesser ! C'est ce qu'il y a de plus simple... Mais cela exige, de la part des prêtres, une plus grande disponibilité pour ce sacrement. L'évêque leur demande de l'être et envisage qu'à une certaine période du temps de Carême, il soit possible de se confesser à n'importe quelle heure dans n'importe quelle église du diocèse.

Sachant que pour obtenir l'indulgence plénière accordée par Rome pour cette Année de la Foi il conviendra de faire un pèlerinage dans un lieu diocésain approprié, les catholiques pourront se rendre en pèlerinage à la cathédrale ou dans tout autre lieu désigné par l'évêque, notamment l'un des quatre sanctuaires diocésains. L'évêché recommande aussi un pèlerinage à l'abbaye bénédictine de **Our Lady of Clear Creek** à Hulbert (Oklahoma), fille de **Fontgombault**, où l'on utilise les livres liturgiques en vigueur en 1962 et notamment le Missel dit de **saint Pie V**...

Le [site du diocèse](#) annonce que tout catholique qui aura accompli 15 de ces « *choses à faire* » sur 22 d'ici à la fin de l'Année de la Foi, pourra le signaler à l'évêché et recevra, en échange « *un cadeau d'appréciation* » qui fera mémoire de sa participation à l'Année de la Foi !